

L'Aveyron
se bouge!

C.P.A.T.

CONTRAT DE PROJETS AVEYRON TERRITOIRES Bertholène



Sommaire

Qu'est ce qu'un C.P.A.T ?	3
Les éditos	4
Les éléments de contexte	5
Le Département à Bertholène	9
Les enjeux de Bertholène	12
Les projets de Bertholène	13
L'accompagnement du Département	14
Pour aller plus loin	30
Les signataires	31



Qu'est ce qu'un C.P.A.T.?



Le Département, investi des solidarités humaines et territoriales, souhaite à travers son programme de mandature « l'Aveyron se bouge », renforcer sa mobilisation en faveur du développement des territoires aveyronnais. Doté de nombreuses compétences, d'une offre d'ingénierie territoriale et d'un éventail de dispositifs de soutien aux investissements structurants qui contribuent au développement des territoires, à leur équilibre et à la cohésion sociale, le Département entend être acteur de l'aménagement du territoire aux côtés des communes aveyronnaises et de leurs groupements. Pour ce faire, il souhaite, autant que possible, apporter des réponses aux questionnements des communes et des intercommunalités et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets à l'appui de partenariats techniques et financiers.



Le partenariat

Entre

-

**Le
Département
de l'Aveyron**

représenté par son
Président,
M. Arnaud Viala

-

d'une part,

Et

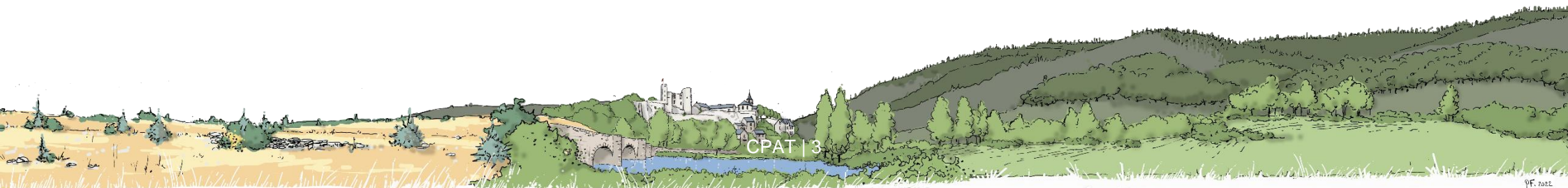
-

**La Commune de
Bertholène**

représentée par son Maire,
Mme Christine Presne

-

d'autre part.



LES ÉDITOS



**Arnaud Viala,
Président du
Département.**



**Christine Presne,
Maire de Bertholène.**

Travailler en partenariat avec les acteurs locaux est le fer de lance du Département de l'Aveyron et de notre projet. Nous savons que pour réussir, l'Aveyron a besoin de tous et de chacun.

Afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire, et de ciseler une vraie synergie entre le Département et ses partenaires une nouvelle génération de contrats en faveur des collectivités et de leurs établissements publics est proposée dans le cadre de notre stratégie globale : le Contrat de Projets Aveyron Territoires, CPAT.

Ce contrat privilégie l'écoute, l'accompagnement, et la cohésion. Il est fondé sur une volonté de construire ensemble une vision partagée de chaque territoire et de ses enjeux, afin de calibrer une réponse précise, efficace et ambitieuse.

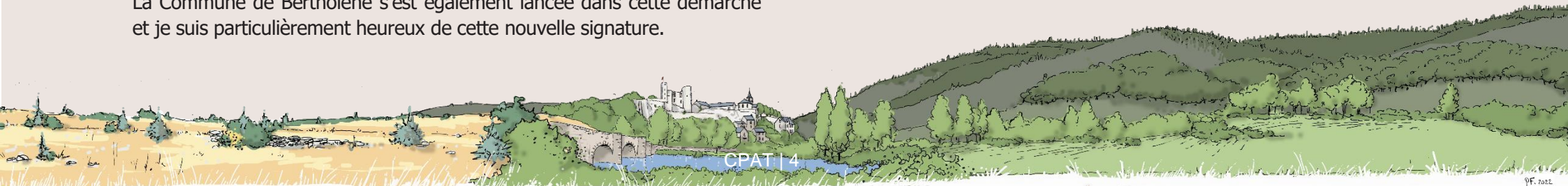
Nous y mobilisons toutes les compétences de nos services et y mettons nos savoir-faire et tout notre cœur.

Il reflète notre volonté d'œuvrer main dans la main avec vous, élus locaux, à travers les services et agences du Département, notamment Aveyron Ingénierie.

Cet accompagnement de vos projets structurants participe à l'attractivité globale et à la richesse de vie du Département de l'Aveyron.

La Commune de Bertholène s'est également lancée dans cette démarche et je suis particulièrement heureux de cette nouvelle signature.

La Commune de Bertholène est située au sud du canton Lot et Palanges et à l'extrême ouest de la Communauté de communes Des Causses à l'Aubrac. La diversité de son territoire naturel Causses, vallée de l'Aveyron et forêt des Palanges est une richesse environnementale qu'elle entend préserver. De par sa position géographique en grande périphérie ruthénoise, la Commune de Bertholène est appelée à développer le potentiel dont elle dispose, faisant un atout supplémentaire des contraintes liées à la RN88 qui la traverse. L'équipe municipale a la volonté de relever le challenge de l'attractivité pour Bertholène en bénéficiant, grâce au Contrat de Projets Aveyron Territoires, de l'opportunité d'un accompagnement pluridisciplinaire offert par le Département, et dont elle se saisit avec enthousiasme.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

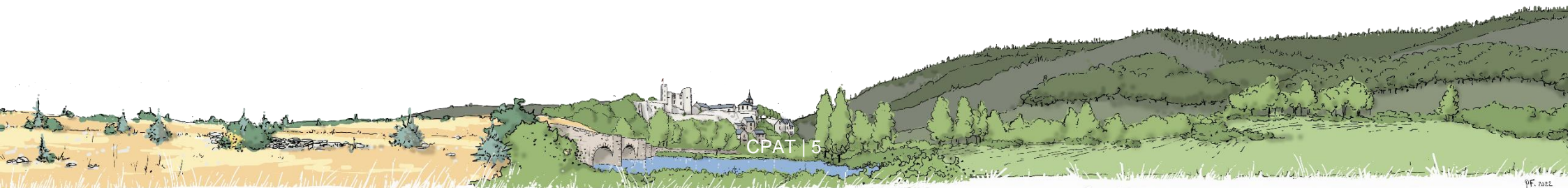
Commune de **Bertholène**

Population : 1054 habitants (Insee 2019) appelés **les « Bertholénois et Bertholénoises »**

Canton : Lot et Palanges

Conseillers départementaux : Christine Presne – Christian Naudan

Communauté de communes : Des Causses à l'Aubrac



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Bertholène Choisir l'avenir !

✓ **Une Commune étendue entre le Causse Comtal et les Palanges** organisée autour d'un bourg principal (Bertholène) et de plusieurs villages satellites dont Ayrinhac, Anglars et Banc.

✓ **Une Commune impactée fortement par la traversée de la RN88** avec les atouts induits par cette situation (attractivité résidentielle, installations pendulaires) mais également les handicaps (sécurité, commune coupée en deux, tendance à l'étirement des constructions le long de la nationale). A moyen terme, Bertholène sera une nouvelle fois impactée d'une façon ou d'une autre par la mise à 2X2 voies du tronçon Rodez/A75.

✓ **Une organisation spatiale complexe et peu lisible et une marge de manœuvre foncière limitée**

- Le village a été façonné successivement et au coup par coup par le château au XII siècle, puis le développement des voies de communication (route et voie ferrée) et enfin l'exploitation minière.

- De multiples contraintes limitent la marge de manœuvre de la municipalité en matière de foncier : relief, zone inondable (notamment traversée du village par le ruisseau de Lugagnac), pollution héritée de l'exploitation minière (charbon jusqu'en 1956,

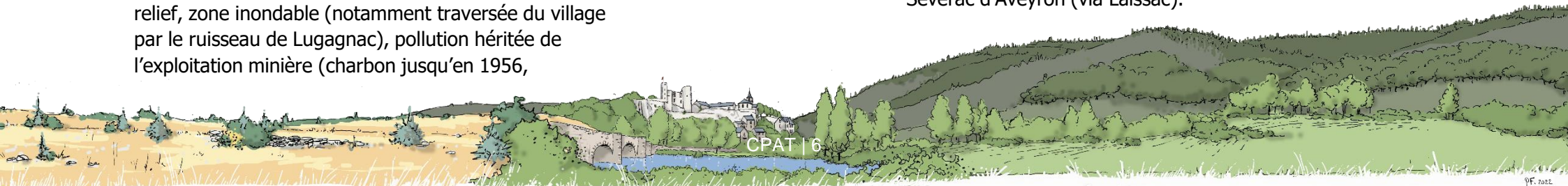
puis baryte et uranium jusqu'en 1995), ancienne voie ferrée qui devrait être remise en activité à l'initiative de la Région et bien sûr traversée de la RN88 qui scinde la Commune et impacte la sécurité avec en 2022 un trafic moyen de 9900 véhicules par jour.

✓ **Une population en augmentation et une forte attractivité résidentielle**

- Une évolution positive de la population (taux de variation annuel moyen de la population de 0,64% sur la période 2012/2017 – INSEE), due au solde naturel (0,49%) et au solde migratoire (0,16%).

- Une école (85 enfants répartis dans 4 classes de la maternelle au CM2), soutenue activement par la municipalité (garderie, cantine, création récente d'un « Orchestre à l'école ») et une association de parents d'élèves dynamique.

- Une attractivité résidentielle due à une situation géographique stratégique au croisement de plusieurs bassins d'emploi : l'agglomération ruthénoise à proximité immédiate (via la RN88) mais également Espalion, Pont de Salars, St Geniez d'Olt et d'Aubrac et Séverac d'Aveyron (via Laissac).

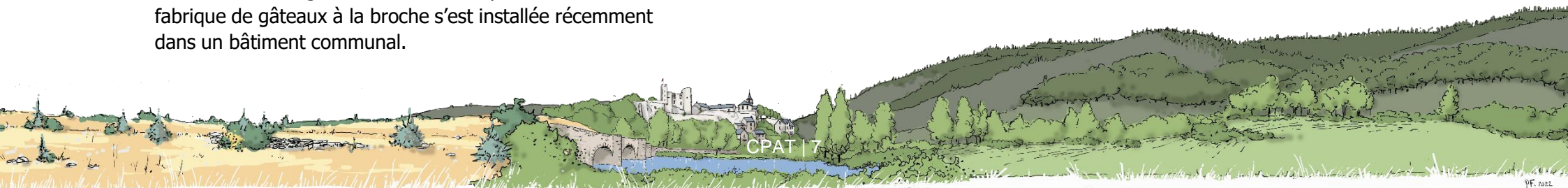


LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Bertholène Choisir l'avenir !

- ✓ Un risque de « scission » entre les habitants nouvellement installés dans les lotissements et les habitants originaires de Bertholène. Les lotissements concentrent 40% de la population de la commune et sont habités plutôt par des familles tandis que le centre ancien accueille beaucoup de personnes seules.
- ✓ **Une activité économique à plusieurs facettes : agriculture, exploitation forestière, industrie et artisanat**
 - Un secteur agricole dynamique avec 25 exploitations dont moins de 5 chefs d'exploitation plus âgés, en situation de transmission.
 - Située au cœur du massif forestier des Palanges, Bertholène est également une commune forestière : 8ème du département en gestion ONF.
 - Si l'industrie minière et tout récemment la fabrication de chaux ont disparu, le secteur industriel est encore présent avec l'usine Rosières (fabrication de menuiserie - portes et placards) qui emploie une trentaine de salariés. L'artisanat du bâtiment est également très bien représenté. Une fabrique de gâteaux à la broche s'est installée récemment dans un bâtiment communal.

- ✓ **Une offre de services et de commerce et une vie associative soutenue de façon très volontaire par la municipalité**
 - Pour lutter contre le risque d'évasion commerciale lié à la proximité de l'agglomération ruthénoise et contribuer au resserrement des liens entre bertholénois, la municipalité a œuvré pour l'installation d'un multi-services/épicerie (la commune est propriétaire du bâtiment) et la création d'un marché hebdomadaire de plein vent.
 - Bertholène est une commune à la vie associative riche (une vingtaine d'associations). Comme pour le maintien de l'offre commerciale, la municipalité veille chaque fois que possible à soutenir la dynamique associative. Les équipements tels que la maison des associations et plus récemment la création d'un city-stade s'inscrivent dans cette logique en contribuant à améliorer la qualité de vie et à renforcer le lien social.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Bertholène Choisir l'avenir !

✓ Un patrimoine conséquent témoin d'une histoire riche

- Les vestiges du château de Bertholène (XIIème siècle - non classé), haut lieu de la résistance huguenote, qui surplombe le village, visible depuis la RN88. Un ensemble mobilier très riche mis à jour par les archéologues présenté au musée archéologique de Montrozier.
- Le château et le domaine des Bourines, complexe agricole du XIIème siècle, qui fournissaient toutes les ressources agricoles nécessaires à la Dômerie d'Aubrac. Le château est classé ainsi qu'un dolmen.
- Deux églises classées à Anglars et Ayrinhac et une église non classée à Banc.
- Un patrimoine industriel lié à l'exploitation minière et à la fabrication de chaux.
- Un patrimoine environnemental riche (Massif des Palanges, réseau de rivières et cours d'eau dont l'Aveyron ...).

✓ Un potentiel touristique important

- Actuellement le tourisme à Bertholène repose, d'une part, sur les activités de pleine nature (pêche, randonnée pédestre, randonnée équestre, trail, VTT ...) dopées par d'importants événements sportifs et, d'autre part, sur le patrimoine avec les visites sur réservation du domaine des Bourines et les visites libres du château qui attirent spontanément les touristes de passage sur la RN88.
- Outre la richesse de son patrimoine liée à son histoire seigneuriale, à son passé industriel et à ses ressources environnementales, la commune est traversée par des axes touristiques attractifs (dont la voie verte Bertholène/Bozouls/Espalion sur l'ancienne voie ferrée). La commune est également intégrée dans des circuits sportifs de haut niveau à forte notoriété (compétition internationale de VTT du Roc Laissagais, trail Trans Aubrac) et directement concernée par des projets qui dépassent là encore largement l'échelle de la commune (projet de valorisation de la voie verte, projet de création du « chemin des moines » depuis les Bourines jusqu'à Aubrac...). La commune bénéficie enfin des événements organisés en période estivale dans le cadre du Bretelles Festival. Tous ces éléments sont autant d'atouts pour le développement touristique de Bertholène.

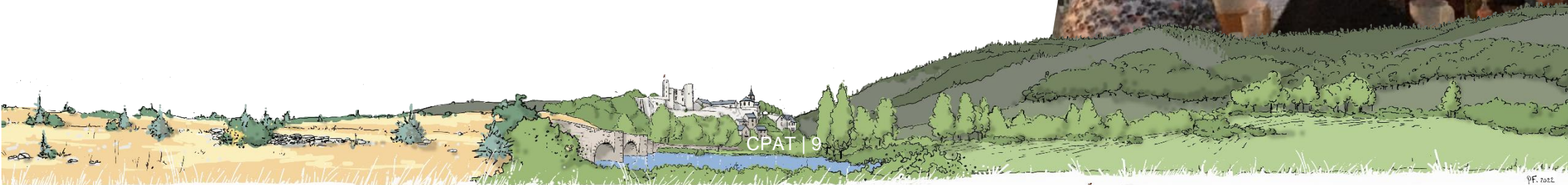


LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le Département de l'Aveyron à Bertholène

De par les compétences qui sont les siennes et la volonté politique de dispenser un service de qualité au plus près des habitants, le Département est fortement présent dans la vie des Aveyronnais, et notamment des Bertholénois.es.

SON CHAMP D'ACTION EST MULTIPLE



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

✓ RÉSEAU ROUTIER

Le Département assure l'entretien et la modernisation des **24 km de voirie départementale** qui maillent la Commune de Bertholène.

Par décision ministérielle du 04/01/2023, **L'Etat a transféré la RN88, entre Rodez (Le Lachet) et l'A75 au Département qui devient ainsi Maître d'ouvrage de la poursuite de la mise à 2x2 voies de cet axe structurant pour l'Aveyron.** Dans son Programme Pluriannuel d'Investissement 2022-2035, voté le 17/06/2022, le Département a fait part de sa volonté d'achever les travaux à horizon 2035. **L'aboutissement de ce projet sera décisif pour les territoires traversés par l'actuel tracé de la RN88.** Il améliorera considérablement la sécurité des usagers et des riverains, et constituera un atout majeur d'attractivité du territoire. Ce nouvel axe routier permettra d'améliorer les temps de parcours entre Rodez et l'A75. Il favorisera un cadre de vie préservé pour les habitants des territoires traversés et offrira aux Collectivités la possibilité de repenser et d'améliorer les mobilités du quotidien (notamment les mobilités douces). **Le Département deviendra également, à compter du 1er janvier 2024, responsable de l'exploitation de la RN88 en service. Il sera donc l'interlocuteur des communes traversées pour la sécurité et la viabilité de cet axe.**

✓ CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS

En sa qualité de **financeur principal** du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dont il assure la présidence, le Département est solidaire des Centres d'Incendie et de Secours pouvant intervenir sur le territoire de Bertholène.

✓ TRÈS HAUT DÉBIT

En partenariat avec les Communautés de communes, le Département investit dans le déploiement de la fibre sur tout le territoire aveyronnais. **90% de la Commune de Bertholène est fibrée à ce jour.**

✓ ACTIONS EN FAVEUR DES COLLEGIENS

Dans le cadre de la **gestion des collèges qui lui incombe**, le Département met en œuvre de **nombreuses actions en faveur des collégiens** et ce, dans tous les domaines de leur vie quotidienne : gestion des cantines scolaires, suivi qualité des repas proposés, encadrement des tarifs, déploiement d'équipements numériques, organisation d'événements culturels et sportifs, participation aux voyages pédagogiques. Des aides sont également apportées aux collèges privés du secteur.

✓ MEDIATHÈQUE DE BERTHOLENE

La médiathèque de Bertholène est accompagnée par la **Médiathèque départementale** dans le cadre de prêts documentaires et d'un accompagnement à l'informatisation et à l'animation du réseau de lecture publique de la Communauté de communes Des Causses à l'Aubrac.

✓ ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION

Le Département est le **financeur du Revenu de Solidarité Active**. En parallèle, il mandate notamment l'Espace Emploi Formation (EEF) Causses et Aubrac pour assurer l'accompagnement des bénéficiaires de la Commune. L'EEF organise à ce titre des permanences sur la Commune de Laissac.

✓ EHPAD A. LUGANS

Le Département est **chargé de l'accompagnement de la personne âgée et de la personne en situation de handicap**. Il déploie de nombreux dispositifs à destination de ces publics et finance en partie les établissements de prise en charge que sont notamment les EHPAD. L'EHPAD A. Lugans est situé à proximité immédiate de Bertholène à Laissac.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

✓ **ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Au-delà du partenariat avec les structures d'hébergement, le Département finance également des prestations et aides directes auprès de ces publics dont il a charge, telles que la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), l'aide sociale à domicile ou encore l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) destinée à prendre en charge des dépenses liées à la perte d'autonomie afin d'accompagner la personne âgée dans les actes essentiels de sa vie.

✓ **ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GÉNÉRALISTE**

Les **services des solidarités humaines** reçoivent sur rendez-vous au sein des permanences de Laissac Séverac L'Eglise toutes les personnes qui souhaiteraient des informations ou rencontreraient des difficultés en ce qui concerne les droits administratifs et sociaux dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de l'enfance, de la famille, du logement, de la santé, de la personne âgée et du handicap.

✓ **SERVICES D'AIDE A DOMICILE**

Le Département, **chef de file de l'aide à domicile**, s'assure de la cohérence territoriale et de la qualité de cette offre de services par la mise en application de son Schéma Départemental de l'Aide à Domicile. Il est également partenaire financier de ces services dont font partie les différentes structures qui interviennent sur la Commune de Bertholène, via la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

✓ **ENFANCE**

Le Département délivre **l'autorisation concernant les structures petite enfance** (telles que la future Maison d'Assistantes Maternelles portée par la Communauté de communes Des Causses à l'Aubrac qui devrait être localisée à Bertholène) ainsi que l'agrément aux assistant(e)s maternel(le)s et aux assistant(e)s familial(e)s.

✓ **ORCHESTRE A L'ECOLE DE BERTHOLENE**

Ce dispositif musical et social a été mis en place récemment à Bertholène. Il permet l'apprentissage de la musique à l'école **en lien avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron**, lequel est partie intégrante de la politique culturelle déployée par le Département à destination des Aveyronnais.

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr



BERTHOLÈNE DEMAIN

Les enjeux Pour le territoire de Bertholène

L'ORGANISATION SPATIALE

Reprendre la main sur l'ORGANISATION SPATIALE du village de Bertholène :

- maîtriser le développement du village, saisir les opportunités foncières,
- relier le haut (château) et le bas du village et relier les lotissements au centre-village,
- améliorer la lisibilité des circulations à l'intérieur du village et la visibilité des accès aux autres sites (Les Bourines, la voie verte ...),
- inciter les gens de passage à sortir de la RN88 pour se rendre au château et les orienter sur les différents cheminements.

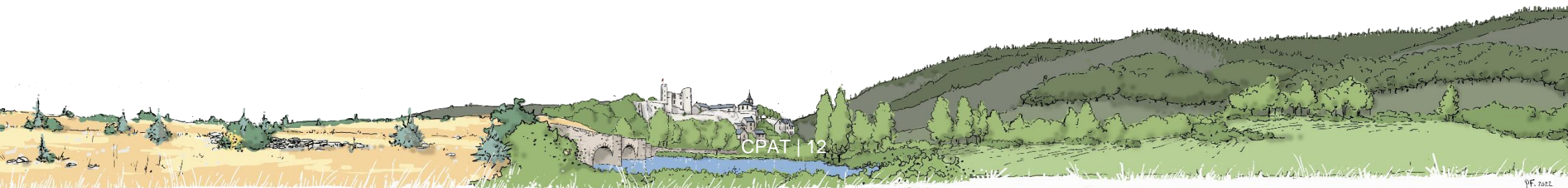
LA MISE EN TOURISME

Organiser la MISE EN TOURISME en s'appuyant sur les points d'attraction majeurs (le château visible de la RN88, le domaine des Bourines qui bénéficie d'une forte notoriété, la voie verte déjà très fréquentée) ainsi que sur les points de connexion entre Bertholène et les circuits touristiques et sportifs existants et en projet (voie verte, chemin des moines, Roc Laissagais, Trans Aubrac).

L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE

Maîtriser l'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE :

- amplifier les bénéfices de cette attractivité : accompagner le développement et conforter la qualité de vie par l'installation de services et de commerces adaptés (restaurant scolaire, maison paramédicale, etc ...),
- en corriger les impacts négatifs : limiter les risques de «dortoirisation», rassembler les «natifs » et les nouveaux arrivants autour d'une identité bertholénoise confortée.



LES PROJETS

Pour bien vivre à Bertholène

➤ Liaisons et MOBILITÉS DOUCES

- Liaison à créer bas village/ lotissement & jardins partagés (intégrant une passerelle sur zone humide)
- Jardins partagés
- Valorisation des cheminements existants bas village/château
- Aménagement d'un point central de raccordement au réseau de chemins

➤ Reconversion du SITE INDUSTRIEL LHOIST

➤ Valorisation de la MÉMOIRE et du PATRIMOINE MINIER ET INDUSTRIEL

➤ Préfiguration du projet d'installation d'une CHAUDIÈRE BOIS

➤ Articulation et finalisation de la MAISON PARAMÉDICALE et du PÔLE ENFANCE JEUNESSE

- Planification des travaux et organisation des transferts d'activités
- Prospection de professionnels indépendants du secteur paramédical

➤ Aménagement entrée & sortie de village : PARKING ET ESPACES PUBLICS

➤ Aménagement entrée & sortie de village : QUAI ET ABORDS de la FUTURE HALTE FERROVIAIRE

➤ Création de LOGEMENTS LOCATIFS



L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Le Département souhaite être aux côtés de la Commune de Bertholène pour la mise en œuvre de son projet de territoire.

Par la signature de ce partenariat, il s'engage à mettre à disposition les ressources humaines, et techniques et financières dont il dispose afin d'accompagner le territoire dans les projets et défis auxquels il a à faire face pour demain.

Quoi ?

UNE INGÉNIERIE PLURIELLE

- Technique
- Opérationnelle
- Juridique
- Culturelle
- Environnementale
- Touristique
- Territoriale
- Sportive

APPUI

- À la conduite de projet
- À l'optimisation de plans de financement

ANALYSE DES BESOINS

Qui ?

LE COLLECTIF AVEYRON

5 PÔLES DÉPARTEMENTAUX

- Ressources et Moyens
- Solidarités Humaines
- Avenir des Territoires
- Solidarités des Territoires
- Développement des Territoires

4 AGENCES DÉPARTEMENTALES

- Aveyron Ingénierie
- Aveyron Sports
- Aveyron Attractivité Tourisme
- Aveyron Innovation Numérique Energie

LES SERVICES ASSOCIÉS

- CAUE,
- ADIL,
- ...



**Des réponses
à des besoins**

**L'Aveyron
se bouge !**

12 DÉFIS POUR
FAIRE VIBRER L'AVEYRON

 **AVEYRON**
LE DÉPARTEMENT

PROGRAMME D

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

LIAISONS ET MOBILITES DOUCES

La Commune porte plusieurs projets destinés à favoriser les mobilités douces à l'intérieur du village de Bertholène, en connexion avec les circuits communaux et extra communaux :

- projet de création d'une liaison douce permettant de relier le bas village aux lotissements et aux futurs jardins partagés, intégrant une passerelle au dessus d'une zone humide
- projet de création de jardins partagés
- projet de valorisation des cheminements existants permettant de relier le bas du village au château
- projet d'aménagement d'un point central de raccordement sur la place du village de Bertholène

Ces projets visent plusieurs objectifs : amélioration de la qualité de vie des habitants, incitation à la marche, renforcement du lien social, renforcement de l'identité bertholénoise, attractivité résidentielle et touristique, sensibilisation des habitants et promeneurs à l'environnement. L'aménagement de liaisons douces est d'autant plus justifié que la Commune de Bertholène souffre du trafic très important de véhicules sur la RN88.

Le Département souhaite encourager et accompagner le développement des mobilités douces. Il peut être un partenaire essentiel à l'élaboration des projets de la Commune.

La mise en œuvre de ces projets nécessitant de croiser les compétences (aménagement, environnement, développement touristique), la Commune pourra être accompagnée sur ces projets de mobilités douces par un groupe mixte d'intervenants associant Aveyron Ingénierie, le CAUE et l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme. Pour la prise en compte des aspects environnementaux liés à l'eau et aux mobilités mais aussi pour une bonne articulation avec les projets de cheminements en cours sur des périmètres qui dépassent Bertholène (notamment le chemin des moines), la Direction de l'Eau et du Développement Durable du Pôle Avenir des Territoires et la Direction des Mobilités et de l'Ingénierie Territoriale du Pôle Développement des Territoires pourront être également consultées.

L'intervention du CAUE pourra s'inscrire dans le cadre d'une opération Cœur de Village.

Une partie des projets étant située en zone inondable, il sera nécessaire en amont de toute intervention, de mener une étude préalable d'urbanisme sur le foncier et le zonage (contraintes réglementaires, surfaces, propriété des parcelles ...). Aveyron Ingénierie pourra se charger de cette phase amont.

L'Aveyron **On se bouge !**



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

LIAISONS ET MOBILITES DOUCES / Liaison à créer bas village → lotissements & jardins partagés (intégrant une passerelle sur zone humide)

LE PROJET, SES BESOINS

Pour répondre aux demandes de terrains constructibles, la municipalité a aménagé plusieurs lotissements (Beauséjour, Le stade, Les vignes, les Coteaux) en bordure du village de Bertholène en direction du stade. Les lots trouvent rapidement preneurs et plusieurs lotissements sont complets. Les nouveaux arrivants sont souvent des ménages jeunes avec enfants scolarisés. Les déplacements entre les lotissements et l'établissement scolaire se font soit par la route, soit à pied par un chemin très pentu peu accessible aux poussettes. La municipalité souhaite créer un cheminement, le long du ruisseau de Lugagnac depuis les lotissements jusqu'au centre ancien de Bertholène (soit environ 1500 mètres de cheminement à créer). Ce nouveau chemin permettrait aux familles et aux personnes âgées de rejoindre, à pied ou en vélo sur terrain plat, le centre ancien et les services situés dans le bourg de Bertholène (dont l'école) et de gagner le château par les cheminements existants. Outre le gain en confort, sécurité et qualité de vie, la municipalité, grâce à cet aménagement, souhaite contribuer à réduire le risque de scission entre les habitants qui résident dans les lotissements (le plus souvent nouveaux arrivants) et ceux qui résident en centre ancien (le plus souvent natifs de Bertholène). Le cheminement envisagé traverse une zone humide d'expansion de la rivière. La municipalité souhaite intégrer une passerelle au cheminement et profiter de cet aménagement pour sensibiliser habitants et promeneurs à la rivière, aux risques d'inondation, aux caractéristiques environnementales des zones humides, à la fragilité du milieu (via des panneaux explicatifs).

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

- Etude préalable d'urbanisme sur le foncier et le zonage (contraintes réglementaires, surfaces, propriété des parcelles ...) qui devra être menée en amont et conditionnera toute autre intervention
- Propositions d'aménagement de ce nouveau cheminement avec passerelle (si l'étude préalable en confirme la faisabilité)

Comme indiqué dans le préambule de cette partie, les projets de liaisons et mobilité douce pourront être menés conjointement avec l'appui d'un groupe mixte d'intervenants associant Aveyron Ingénierie, le CAUE (dans le cadre d'une opération cœur de village) et l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme. Pour le projet particulier «Liaison à créer bas village → lotissements & jardins partagés intégrant une passerelle sur zone humide » pourront également être ponctuellement sollicitées la Direction des Mobilités et de l'Ingénierie Territoriale et la Direction de l'Eau et du Développement Durable (en lien avec le service d'Etat - DDT - et le syndicat de rivière SMBV2A).

CALENDRIER PREVISIONNEL

Début 2023 (Etude préalable d'urbanisme sur le foncier et le zonage), 2024, 2025

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

Défi 3 #Eau / Transition écologique

Défi 9 #Attractivité / Tourisme

Défi 7 #Mobilités douces

L'Aveyr**On se bouge**!



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

LIAISONS ET MOBILITES DOUCES / Jardins partagés

LE PROJET, SES BESOINS

La municipalité souhaite étudier la possibilité d'acquérir du terrain à proximité immédiate du village de Bertholène pour aménager des jardins familiaux partagés à destination des Bertholénois. Avec ce projet, la municipalité souhaite améliorer la qualité de vie à Bertholène et s'inscrire dans le mouvement de transition écologique mais également renforcer le lien social et contribuer au rapprochement des habitants natifs de Bertholène et des nouveaux arrivants (notamment les nouveaux arrivants installés en lotissement).

Ces jardins devraient trouver preneurs facilement. En effet, le relief escarpé de Bertholène réduit la possibilité d'aménagement de jardins potagers à l'intérieur du village ancien et les lots acquis par les habitants des lotissements sont de taille modeste (maison + 600 m² en moyenne de terrain), limitant les possibilités d'aménagement de jardins potagers.

La municipalité souhaite être accompagnée sur la faisabilité et le montage de cette opération.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

- Etude préalable d'urbanisme sur le foncier et le zonage (contraintes réglementaires, surfaces, propriété des parcelles ...) qui devra être menée en amont et conditionnera toute autre intervention
- Proposition de localisation des futurs jardins partagés
- Recherche d'expérimentations comparables et inspirantes (benchmark)
- Propositions relatives au montage et au fonctionnement (délégation à une association, autres formules ?)
- Propositions d'aménagement du site (en lien avec les projets de liaisons douces)

Comme indiqué dans le préambule de cette partie, les projets de liaisons et mobilités douces pourront être menés conjointement avec l'appui d'un groupe mixte d'intervenants associant Aveyron Ingénierie, le CAUE (dans le cadre d'une opération cœur de village) et l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme chacun intervenant dans les limites de ses compétences. Pour ce projet particulier de « Jardins partagés » la Mission Agriculture du Département pourra également être sollicitée dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Début 2023 (Etude préalable d'urbanisme sur le foncier et le zonage), 2024, 2025

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

Défi 2.6 #Vers un Projet Alimentaire de Territoire

L'Aveyr**On se bouge** !

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

LIAISONS ET MOBILITES DOUCES / Valorisation cheminements existants bas village → château

LE PROJET, SES BESOINS

Entre la RN88, le relief, la voie ferrée et le cours d'eau, l'espace est contraint à Bertholène. De plus, le fort dénivelé a pour effet de diviser spatialement le village entre sa partie basse/RN88/équipements publics et sa partie haute/château.

Avec 9900 véhicules jour en moyenne sur la RN88, Bertholène est plus un lieu de passage que de destination. Néanmoins le château en surplomb, visible depuis la nationale tel un totem, incite les automobilistes à faire un détour. Si l'accès au château par la route est relativement escarpé, Bertholène se prête très bien à la découverte à pied. Des cheminements piétons irriguent le centre ancien du village de Bertholène depuis le bas du village jusqu'au château, dévoilant de beaux points de vue, de petites cours, des escaliers aménagés dans la roche. Mais ces circulations manquent de lisibilité et de cohérence (pas de signalétique, tracés enchevêtrés).

La Commune souhaite améliorer la cohérence, la visibilité et la lisibilité du réseau de cheminements existant entre le bas du village et le haut du village jusqu'au château. Ce projet vise à améliorer l'accueil des touristes (orienter, guider et accompagner la découverte des visiteurs qui se seront laissés tenter par le signal du château), mais également le cadre et les conditions de vie des bertholénois (valoriser le patrimoine bâti et paysager, valoriser les espaces publics, rapprocher le bas et le haut du village, faciliter la marche à pied).

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Aide à la réflexion pour la structuration d'un réseau de cheminement piéton, à destination des habitants et des touristes, depuis la place du village (en bas) jusqu'au château (en haut) :

- sélection, parmi les sentiers existants, des parcours les plus intéressants au regard des usages, de la découverte patrimoniale, des points de vue, de l'accessibilité, des possibilités de connexion avec les chemins de randonnées communaux et extra communaux,
- propositions de valorisation des parcours (petits aménagements bâtis et paysagers, percées/ouverture visuelle ...),
- propositions en matière de signalétique (signalétique directionnelle, signalétique de découverte du patrimoine et de l'environnement ...).

Comme indiqué dans le préambule de cette partie, les projets de liaisons et mobilités douces pourront être menés conjointement avec l'appui d'un groupe mixte d'intervenants associant Aveyron Ingénierie, le CAUE (dans le cadre d'une opération cœur de village) et l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme, chacun intervenant dans les limites de ses compétences.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2024-2025

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

Défi 1.9 #Aveyron Ingénierie

Défi 9 #Attractivité / Tourisme

Défi 7 #Mobilités douces

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

LIAISONS ET MOBILITES DOUCES / Aménagement d'un point central de raccordement au réseau de chemins

LE PROJET, SES BESOINS

Bertholène présente plusieurs points d'attraction touristique (le château et son environnement, les Bourines ...) et est intégrée dans plusieurs circuits touristiques et sportifs mais son attractivité reste une attractivité de passage. La Commune n'a pas encore véritablement opéré une mise en tourisme des ressources dont elle dispose.

Dans cette perspective, et en complément des opérations de mise en valeur des cheminements, la Commune envisage d'aménager un point central de raccordement au réseau de chemins et aux circuits touristiques et sportifs qui irriguent ou traversent Bertholène. Le point central de raccordement aurait pour vocation de mieux accueillir les sportifs et accompagnants, en étape ou au départ des circuits sportifs, et d'orienter les touristes de passage. Pour être visible et optimal ce lieu d'information (panneaux ...) et de services (toilettes, tables ...) pourrait être aménagé sur la grande place située en bas du village laquelle sert déjà de lieu de rendez-vous pour les sportifs et les randonneurs et accueille un kiosque, la salle des fêtes ainsi que la Mairie notamment.

Le point central de raccordement permettra aux visiteurs d'accéder :

- au réseau de cheminements en direction du château, des autres sites de la Commune et des chemins de randonnées,
- à la voie verte : Bertholène / Bozouls / Espalion,
- au chemin des moines (Bertholène / Les Bourines / Aubrac).

La Commune souhaite être accompagnée pour que ce point central de raccordement soit aménagé de façon optimale et permette de renforcer la lisibilité de l'offre touristique et d'améliorer les conditions d'accueil des touristes et des sportifs de passage.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉP. Défi 7 #Mobilités douces

Accompagnement de la Commune dans sa réflexion pour l'aménagement d'un point central de raccordement :

- proposition d'aménagement (localisation optimale, organisation du site, type de mobilier, intégration paysagère ...),
- identification du type d'informations et de services à proposer ...

Comme indiqué dans le préambule de cette partie, les projets de liaisons et mobilités douces pourront être menés conjointement avec l'appui d'un groupe mixte d'intervenants associant Aveyron Ingénierie, le CAUE (dans le cadre d'une opération cœur de village) et l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme, chacun intervenant dans les limites de ses compétences.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2024-2025

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

Défi 1.9 #Aveyron Ingénierie

Défi 9 #Attractivité / Tourisme

Défi 7 #Mobilités douces

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

RECONVERSION SITE INDUSTRIEL LHOIST

LE PROJET, SES BESOINS

La multinationale Lhoist France Centre et Sud-Ouest a stoppé la production de chaux sur le site de Bertholène en 2021. Un ensemble de 8 ha de terrain étagé est mis en vente par la société :

- au 1er palier : un bâtiment de 400 m² en bon état (en bord de RN88), la maison du gardien et les bureaux (dégradés), les ateliers et les fours,
- au 2ème palier : la carrière (revégétalisée),
- au 3ème palier : 2 parcelles de terrains.

Avec le développement de Bertholène, cet ensemble qui était à l'origine à l'extérieur du village se retrouve à l'intérieur du village. Souhaitant saisir cette opportunité foncière, la Commune doit faire l'acquisition avant la fin de l'année 2022 d'une partie du site (un peu moins de 6 ha correspondant aux 2 premiers paliers).

La société LHOIST s'est engagée à démanteler et dépolluer le site en 2022. Des actions ont été engagées dans ce sens. La commune envisage de conserver le bâtiment de 400 m² en bon état et en bord de RN88 ainsi que les bâtiments témoins de l'activité industrielle (four à chaux et atelier de forge) dans la perspective d'une valorisation mémorielle.

La Commune devra également s'occuper de la mise en sécurité de la maison du gardien.

La Commune souhaite être accompagnée dans sa réflexion sur le devenir du site : diagnostic du site et utilisations possibles de ce vaste ensemble.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Aveyron Ingénierie pourra accompagner la commune dans sa réflexion sur la destination du site : diagnostic préalable du site et hypothèses/scenarii d'utilisation des différentes parties qui le composent.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023

Défi 1.9 #Aveyron Ingénierie

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

VALORISATION MEMOIRE ET PATRIMOINE MINIERES ET INDUSTRIELS

LE PROJET, SES BESOINS

L'industrie minière a fortement marqué l'histoire et le développement économique et démographique de Bertholène. Les vestiges et la mémoire de ces activités disparaissent peu à peu.

Une première collecte de mémoire a été réalisée auprès d'anciens mineurs (DVD Fiasco Production). La Commune souhaite poursuivre ce travail de collecte et valoriser la mémoire minière et industrielle de Bertholène pour pouvoir la transmettre dans un premier temps aux habitants (natifs de Bertholène ou récemment installés) et plus tard aux touristes de passage. La transmission du passé industriel de la Commune pourra s'appuyer sur les témoignages recueillis mais également sur un site minier de charbon situé sur un terrain récemment acquis par un propriétaire privé et également sur un site de production de chaux intégré dans l'ancien ensemble industriel Lhoist que la Commune doit prochainement acquérir. Un volet historique (château, Bourines) dans le prolongement des actions déjà menées sur ces sites et un volet archéologique (dolmens) pourront ultérieurement compléter le volet minier et industriel.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

La Commune pourra être accompagnée en ingénierie par la Direction de la Culture, des Arts et des Musées :

- préconisations pour la poursuite du travail de collecte de la mémoire industrielle de Bertholène,
- préconisations en matière de valorisation des témoignages et des vestiges de patrimoine industriel,
- préconisations en matière de médiation.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023-2025

Défi 4 #Culture / Patrimoine / Occitan

L'Aveyr**On se bouge** !

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

ARTICULATION ET FINALISATION DE LA MAISON PARAMÉDICALE ET DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE

LE PROJET, SES BESOINS

Dans une volonté d'organisation des espaces et des équipements au sein du village de Bertholène et d'adaptation des services à une population en accroissement, la Commune a lancé deux projets d'envergure : la maison paramédicale et le pôle enfance jeunesse :

- pour le projet de maison paramédicale, la Commune a saisi une opportunité : des privés propriétaires du bâtiment réaliseront les travaux et aménageront les locaux professionnels ; la Commune prospectera les professionnels indépendants prêts à s'installer et assurera la gestion locative de l'ensemble.
- le projet de pôle enfance jeunesse vise à développer et réunir dans un même secteur les équipements destinés à l'enfance et la jeunesse. Ainsi sont prévus, dans le bâtiment ancien de l'école, l'aménagement d'un restaurant scolaire (rez-de-chaussée / préau), d'une bibliothèque (au niveau 1) et d'une salle de répétition pour l'Orchestre à l'école et la chorale (au niveau 2) et, dans un bâtiment situé à proximité de l'ensemble scolaire, la réalisation d'une maison d'assistantes maternelles portée par la Communauté de communes Des Causse à l'Aubrac.

Les projets « maison paramédicale » et « pôle enfance jeunesse » sont intimement liés car les locaux de la maison paramédicale doivent accueillir les occupants actuels des locaux destinés à la future MAM (maison d'assistantes maternelles). Ainsi, l'achèvement des travaux de la maison paramédicale conditionne les travaux prévus pour la finalisation du pôle enfance jeunesse. Les différentes maîtrises d'ouvrage rajoutent de la complexité au projet : Commune pour le pôle enfance jeunesse, Communauté de communes pour la MAM, privés propriétaires et maîtres d'œuvre de la future maison paramédicale, privés professionnels du secteur paramédical qui s'installeront dans la maison paramédicale. Enfin, si certains des futurs occupants de la maison paramédicale sont déjà identifiés (ostéopathe, kinésithérapeute), la Commune doit prospecter pour trouver les autres indépendants du secteur paramédical qui pourront s'installer au 1er étage (85 m²) de cette maison, sans perdre de temps pour éviter la vacance et adapter au mieux les locaux aux futurs occupants. Dans ce jeu de dominos maison paramédicale / pôle enfance-jeunesse, la Commune a un rôle d'initiateur et de chef d'orchestre mais n'a pas la maîtrise complète de tous les aspects du projet, ni du planning d'ensemble.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

- Aveyron Ingénierie pourra apporter une aide précieuse en matière de planification des travaux et d'organisation des transferts d'activités incluant un appui juridique pour clarifier le rôle de la Commune vis-à-vis des futurs locataires de la maison paramédicale (gestion des communs, locations ...)
- L'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme pourra apporter un appui dans la communication autour des opportunités d'installation dans la maison paramédicale et dans le repérage de professionnels indépendants du secteur.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2023

Défi 1.9 #Aveyron Ingénierie

Défi 9.2 #Identifier et attirer de nouveaux talents

L'Aveyr**On se bouge** !

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

PREFIGURATION PROJET INSTALLATION CHAUDIERE BOIS

LE PROJET, SES BESOINS

Bertholène est une Commune forestière (380 ha de forêt dans le massif des Palanges) engagée dans un Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). Forte de ces caractéristiques et engagements, la Commune envisage d'installer une chaudière à bois pour alimenter tous les équipements publics situés sur la place centrale ou à proximité immédiate : Mairie, école, MAM (Maison Assistantes Maternelles), salle des Fêtes ... Un tel équipement permettrait de tirer profit de la disposition concentrée des bâtiments publics dans un objectif de rationalisation/optimisation et de transition énergétique.

La Commune souhaiterait pouvoir s'appuyer sur une étude de préfiguration du projet d'installation.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Le SIEDA (Syndicat d'Énergie de l'Aveyron), dans le prolongement de la visite déjà effectuée, ainsi que la mission transition énergétique d'Aveyron Ingénierie pourront accompagner la Commune dans la préfiguration de son projet.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023-2025

Défi 1.9 #Aveyron Ingénierie

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

L'Aveyr**On** se bouge !

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

AMENAGEMENT ENTREE & SORTIE DE VILLAGE / Parking et espaces publics (à droite de la RN88 en direction de Laissac)

LE PROJET, SES BESOINS

Du côté droit de la RN88 en direction de Laissac, l'espace manque de cohérence. Actuellement un vaste terrain morcelé accueille de façon disparate des possibilités de stationnement (les unes sur terre battue recouverte de castine, les autres matérialisées sur goudron), des espaces verts et des chemins peu lisibles d'accès aux différents équipements : l'épicerie « Au vrai gout des fruits » (bâtiment communal), l'entreprise de fabrication de gâteaux à la broche « le clocher » (bâtiment communal), le city stade, un abribus. L'ensemble renvoie une image confuse de l'entrée de Bertholène et l'attention du passant, qu'il soit automobiliste ou piéton, reste focalisée sur la RN88.

La Commune souhaite augmenter le nombre d'emplacements matérialisés de stationnements et redonner de la cohérence et de la lisibilité à cet espace qui doit marquer l'entrée de la Commune. Ce projet s'inscrit en cohérence avec la volonté de la municipalité de soutenir l'activité commerciale, de maîtriser le foncier et de conforter l'attractivité du village. Cette volonté est particulièrement justifiée car Bertholène devra s'adapter à la modification du trafic induite par la mise à 2X2 voies du tronçon Rodez/Séverac d'Aveyron de la RN88.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Aveyron Ingénierie et le CAUE (dans le cadre d'une opération cœur de village) peuvent accompagner la Commune dans sa réflexion sur cet espace d'entrée de village : préconisations pour l'aménagement du parking, l'aménagement des abords, les circulations, la lisibilité et l'attractivité de l'ensemble.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023-2025

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

Défi 1.9 #Aveyron Ingénierie

L'Aveyr**On se bouge** !

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

AMENAGEMENT ENTREE & SORTIE DE VILLAGE / Quai et abords de la future halte ferroviaire de Bertholène (à gauche de la RN88 en direction de Laissac)

LE PROJET, SES BESOINS

Le Conseil Régional Occitanie a confirmé son souhait de remettre en activité la voie ferroviaire Rodez / Séverac. Le projet de réouverture de la ligne Rodez Séverac prévoit une halte à Bertholène, laquelle nécessitera un quai de 80 mètres de long.

Pour la halte de Bertholène, la municipalité a pensé investir le petit bâtiment qui se trouve à côté de la Mairie. Elle souhaite être accompagnée en ingénierie pour étudier l'aménagement des abords de la halte et notamment du quai. Le calendrier et le niveau de prise en charge par la Région ne sont pas encore précisés.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Aveyron Ingénierie et la Cellule Aéroport, Ferroviaire, Intermodalités du Département de l'Aveyron pourront appuyer la Commune pour l'étude de l'aménagement des abords de la halte ferroviaire de Bertholène et particulièrement du quai.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023-2025

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

Défi 1.9 #Aveyron Ingénierie

L'Aveyron **On se bouge !**



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

CREATION LOGEMENTS LOCATIFS

LE PROJET, SES BESOINS

La Commune a la possibilité d'acquérir une maison située en bordure de la RN88. Il s'agit d'une grande maison datant de 1900. Compte tenu de la forte demande locative, de l'offre actuelle limitée en logements locatifs ainsi que de la sobriété foncière imposée désormais sur les aménagements urbains par la loi « Climat et Résilience », la Commune pourrait aménager dans cette maison 2 appartements et 2 studios. De plus, les parcelles et le bâtiment concernés jouxtent le quai à aménager pour la future halte ferroviaire de Bertholène. Un architecte a été mandaté pour estimer le coût de la rénovation. La Commune souhaiterait être accompagnée sur les aspects mise aux normes/conformité en matière d'isolation, d'amiante, de pollution au radon, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Accompagnement d'Aveyron Ingénierie à préciser en fonction des besoins de la collectivité, de l'avancement de l'opération et du contenu de la mission déjà confiée à un architecte.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023-2025

Défi 1.9 #Aveyron Ingénierie

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

Défi 2.8 #Politique départementale de l'habitat

L'Aveyron **On se bouge !**

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

UN RÉFÉRENT UNIQUE

Plusieurs services et/ou compétences seront mobilisés au sein du Département pour assurer cet accompagnement auprès de la Commune de Bertholène. Cet accompagnement sera protéiforme et s'attachera à appréhender la faisabilité technique, opérationnelle, financière des projets de la Commune. Celle-ci disposera d'un interlocuteur technique unique qui sera chargé de coordonner ces différentes interventions et de faciliter ainsi les échanges bilatéraux. Ce référent technique assurera ce suivi en lien avec les conseillers départementaux du territoire.



Votre référente

Michèle Clavère-Viale
05 65 73 80 54

PARTENARIAT

Au-delà de l'apport en Ingénierie consécutif à la mobilisation des services de la collectivité, d'Aveyron Ingénierie, des Agences du Département et de ses services associés, le Département pourra également accompagner financièrement la Commune dans la réalisation de ses projets.

Les dossiers correspondants seront appréhendés le moment venu en fonction de la maturité des projets, au regard des dispositifs existants et des crédits disponibles. Le Département pourra également accompagner la Commune à l'identification des co- financements possibles.

L'Aveyr**On se bouge** !



POUR ALLER PLUS LOIN

Les engagements

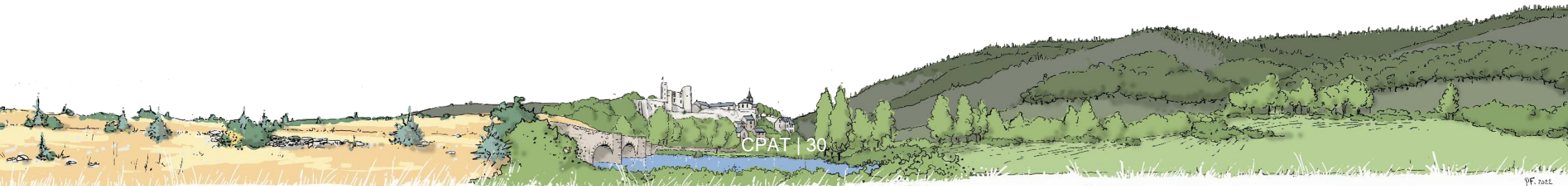
LA DURÉE DU PARTENARIAT

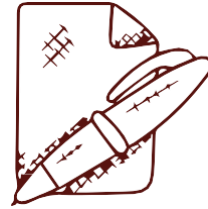
Le soutien du Département s'échelonnnera jusqu'en 2026 avec une révision possible à mi-mandat ou à la demande expresse de la Commune de Bertholène

LA COMMUNICATION COMMUNE

CLAUSE DE PUBLICITÉ ET DE COMMUNICATION

- Le Département et son Président utiliseront l'image du bénéficiaire du CPAT pour tout support de communication afin de développer la communication relative à son projet.
- Dans le cas où ce CPAT nécessite la réalisation de travaux, ce partenariat sera illustré par un panneau d'information, implanté par le maître d'ouvrage sur le site du chantier et une plaque sera apposée une fois le projet inauguré.
- Le Président du Département pourra prendre part aux moments clefs de l'opération. Durant ces temps forts, les logotypes du Département seront visibles du public et seront installés en collaboration avec les services du Département.
- Le partenariat sera mis en avant sur les réseaux sociaux à travers les #aveyron, #departementaveyron, #CPAT12, #territoirepartenaire ; #défipourlaveyron, #défirelevé, #défiatteint (selon l'étape du projet), ainsi qu'en taguant la page du Président Arnaud Viala (@ArnaudViala.fr) et la page du Département (@departement.aveyron) sur les réseaux sociaux, ainsi que celle du bénéficiaire ;
- Afin d'optimiser la valorisation des projets inclus dans ce partenariat et les services mis à disposition, un suivi des actions mises en place sera organisé entre les signataires (visuels, photos, ...), de même que les prix ou récompenses reçues par la collectivité.
- Une médiatisation de la signature de la convention de partenariat lors d'une conférence de presse sera organisée en étroite collaboration avec le bénéficiaire.





Les signataires

Bertholène, le 5 avril 2023

M. Arnaud Viala,
Président du Département de l'Aveyron

Signature

Mme Christine Presne,
Maire de Bertholène

Signature

L'Aveyr**On se bouge!**

**L'Aveyron
se bouge!**

12 DÉFIS POUR
FAIRE VIBRER L'AVEYRON



AVEYRON
LE DÉPARTEMENT

Département de l'Aveyron - Place Charles de Gaulle - 12000 RODEZ